

Examiner le concept de handicap physique pour vivre dans une société libre de capacitisme

Colloque interordre de la recherche étudiante en sciences humaines, Université du Québec à Montréal, 25 mai 2023

Sandrine Blais
Étudiante en Sciences de la nature

Collège Lionel-Groulx

Sous la supervision de Antoine Corriveau-Dussault, enseignant de philosophie, chercheur au CIRST

1- Résumé

La société tend à considérer que les individus en situation de handicap vivent avec une habileté manquante ou avec une fonction brisée qui a absolument besoin d'être guérie. Or, alors que la société met ses efforts dans la recherche de remèdes pour guérir le handicap, ces derniers font continuellement face à des barrières d'accessibilité sociales et environnementales qui rend la compréhension, l'acceptation et l'épanouissement de leur condition laborieux.

2- Problématique

Une conception préconçue généralisée du handicap physique est souvent mise de l'avant. Pourtant, les conditions de handicap sont hautement variées et hétérogènes. Un changement de conception dans la société est nécessaire. Mais sera-t-elle en mesure de catégoriser clairement et sans exceptions le handicap physique pour le différencier des diversités physiques non reconnues comme tel? La société devrait-elle tout simplement rompre avec le concept de handicap physique?

3- Méthodologie

Deux analyses philosophiques contemporaines du concept de handicap physique ont été examinées selon leur conception du handicap par rapport à la société, leurs forces et leurs faiblesses. Elles ont ensuite été comparées pour au final tirer des conclusions aux questionnements posés.



4- Objectifs

- Offrir des conceptions alternatives du handicap physique pour améliorer l'actuelle selon les analyses à l'étude.
- Amener les membres de la société à pratiquer une réflexion personnelle de leur conception du handicap physique.

5- Résultats

Analyse 1: Fonctionnement marginalisé

- Il établit une connexion entre les habiletés physiques d'un individu et son monde social.
- Il définit l'habileté de fonctionner avec les normes sociales par défaut qui influencent la structure des interactions sociales et environnementales.
- Pour accommoder, les membres de la société doivent consciemment se rappeler que certaines personnes ne peuvent satisfaire certaines normes.

✓ Forces:

- Cela unifie socialement des conditions variées de handicap physique sans négliger l'aspect physique.
- Les individus en situation de handicap sont simplement des membres normaux de la société qui ont besoin de mesures d'accommodation.

✗ Faiblesses:

- Des individus en situation de non-handicap peuvent ne pas satisfaire certaines normes lorsque temporairement blessés.
- Certaines normes sociales par défaut ne sont pas nécessairement reliées à une situation de handicap (exemple: consommation d'alcool, petite taille, main dominante).

Analyse 2: Physique minoritaire

- Être en situation de handicap n'est pas d'avoir un physique défectueux, mais plutôt de faire partie d'une minorité.
- Le handicap physique en soi a une connotation neutre. Il n'apporte donc pas une meilleure vie ou une vie moins bien lotie.
- Sa connotation finale positive, négative ou neutre dépend de sa combinaison avec d'autres facteurs (exemple: personnels, sociaux, environnementaux).
- La conception actuelle de la société vient de l'injustice testimoniale, qui consiste à rejeter ou à modifier le témoignage d'individus sur leur situation de handicap.
- La conception revient aux jugements des personnes en situation de handicap et du mouvement.

✓ Forces:

- Elle accorde autant d'importance aux facteurs sociaux et physiques.
- Elle accepte que le handicap physique puisse être négatif tout en le définissant comme une différence.

✗ Faiblesses:

- Les conceptions individuelles peuvent différer, ce qui ne permet pas une catégorisation claire.
- Les jugements servent de base pour concevoir le handicap physique, mais les principes qu'ils suivent sont inconnus.

6- Conclusion

- Il n'est pas possible de catégoriser clairement et sans exceptions les conditions de handicap physique dû à leur hétérogénéité.
- La société ne doit pas rompre avec le concept puisque les individus en situation de handicap physique ont besoin de davantage de visibilité, d'accommodations et de sensibilisation reliées à leur condition pour éventuellement vivre sans capacitisme.

7- Références

- JENKINS, Katherine, WEBSTER, Aness. *Disability, Impairment, and Marginalized Functioning*, Australasian Journal of Philosophy, 99 (4), pp. 730-747.
- BARNES, Elizabeth. *The Minority Body: A theory of Disability*, Oxford, Oxford University Press, 2016, 200 p.
- Images: Pixabay



Comparaison

Similitudes:

- Elles ont une conception basée à la fois sur les aspects physiques sociaux.
- Les individus en situation de handicap sont des membres normaux de la société avec des besoins spécifiques et leur condition fait partie de la diversité.
- Le handicap est neutre en soi.
- Leur conception appelle à des réformes sociales sans rompre avec le concept de handicap physique.
- Elles ne permettent pas une catégorisation claire et sans exceptions.

Différences:

Analyse 1

1. Ne fait pas appel à l'aspect personnel.
2. Se concentre sur l'accommodation.
3. L'inaccessibilité est le principal enjeu.

Analyse 2

1. Fait appel à l'aspect personnel.
2. Traite de l'accommodation, de la connotation, de l'injustice de témoignage et de la fierté.
3. En plus de l'inaccessibilité, l'injustice testimoniale est aussi un problème relevé.